

perpétue la supériorité du Pacte de Varsovie, les risques de conflit s'en trouveraient accrus, non réduits. De plus, nous serions vulnérables à l'intimidation soviétique. Nous devons également faire comprendre que nous sommes contre le premier recours à la force. Une fois déclenchées, les hostilités engendrent leur propre dynamique incontrôlable de destruction.

La politique de sécurité de l'OTAN, qui a prouvé sa valeur depuis plus de 30 ans, est de maintenir des forces conventionnelles et nucléaires au niveau nécessaire pour montrer la non-rentabilité d'une agression dirigée contre la zone OTAN. Cette politique ne se résume pas à ce seul aspect. Nous cherchons également à réduire, par des accords Est-Ouest réalistes, équilibrés et vérifiables, le niveau des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Défense et dissuasion, contrôle des armements et désarmements, ce sont là les deux faces de la sécurité. On ne peut les séparer qu'au prix du risque. On ne peut être prudent et les rechercher indépendamment l'un de l'autre. L'équilibre en matière de sécurité passe par l'un et l'autre volets.

Nous devons transmettre ce message très clairement à nos populations. Nous devons leur expliquer la contribution et la participation de chacun de nos pays à la politique de sécurité de l'OTAN. Nous devons leur rappeler que notre société est collective et que le dialogue nucléaire nous concerne tous. Nous avons tous appuyé la double décision de décembre 1979 et nous avons tous, au sein du groupe consultatif spécial, contribué, sous la direction des Etats-Unis, à l'élaboration de la stratégie de l'Alliance pour les pourparlers de Genève.

L'appui à la double décision peut évidemment prendre diverses formes. Même si aucun missile de portée intermédiaire ne sera basé au Canada, nous négocions par contre avec les Etats-Unis un accord en vue de l'essai des missiles de croisière désarmés en territoire canadien. Nous voulons ainsi appuyer la mise au point d'une meilleure capacité de dissuasion pour l'Alliance et ajouter aux raisons de poursuivre des négociations constructives sur le contrôle des armements.

Tôt ou tard, le contrôle des armes dans un secteur et pour un type de forces se répercute sur d'autres secteurs et d'autres types de forces. Je me suis réjoui à l'annonce faite récemment par le Président Reagan que les Etats-Unis étaient disposés à entreprendre des négociations sur les armes stratégiques cet été. J'applaudis à ce témoignage de leur détermination de rechercher des réductions majeures et je souscris à l'importance accordée à la réduction des systèmes destabilisateurs. Je suis heureux également que